



Congé sabbatique refusé pour concurrence

Par **doj99**, le **10/10/2023** à **21:52**

Bonjour,

Je voudrais avoir votre avis suite au refus de ma demande de congé sabbatique.

Je travaille en tant qu'informaticien dans une société de services informatique (SSII).

J'ai une opportunité d'intégrer un grand groupe qui est composé de 3 sociétés (SAS).

Parmi ces sociétés, il y en a une qui est concurrente à mon entreprise actuelle.

Mais là où j'envisage de travailler (le nom et l'adresse sont indiqués sur le contrat de travail), c'est dans une autre société de ce grand groupe qui fabrique des pièces automobile.

Bien que les sociétés de ce groupe soient indépendantes (SIRET/SIREN différents également), on m'a notifié le refus du congé sabbatique car le groupe est un concurrent...

J'ai du mal à comprendre et à croire à ce motif.

Pouvez vous me donner votre avis? Est ce que cela vaut la peine de faire appel aux prudhommes ?

Merci pour vos conseils